



# ASSOCIATION RANDO ROLLER

✉ 470, rue HEME, 45160 OLIVET

Mail [rollerolivet@neuf.fr](mailto:rollerolivet@neuf.fr)

Site <http://www.rollerolivet.info>

## Assemblée Générale Extraordinaire du 2 décembre 2011

### Sommaire

1. Raison de la convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire .....	2
2. But des changements .....	2
3. Récapitulatif des modifications apportées .....	2
4. Vote .....	3

Lieu : Centre culturel Yvremont- OLIVET à 19H30

La présidence de la séance est assurée par Pascal MARAVAL.

### Points inscrits à l'ordre du jour :

Modification des statuts :

- Changement du nom de l'association de « Rando Roller » en « Roller Olivet »
- Modification de certains articles
- Renumerotation des statuts



# ASSOCIATION RANDO ROLLER

✉ 470, rue HEME, 45160 OLIVET

Mail [rollerolivet@neuf.fr](mailto:rollerolivet@neuf.fr)

Site <http://www.rollerolivet.info>

## 1. Raison de la convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Le Bureau de l'association réuni le 2 septembre 2011 a décidé de présenter au vote de cette Assemblée Générale Extraordinaire la modification des statuts de l'association Rando Roller.

## 2. But des changements

Ces changements ont pour but :

- De mieux valoriser l'association au niveau de sa communication en supprimant le mot Rando (qui ne permettait pas de mettre en avant les autres activités de l'association : initiation, hockey, etc..) au niveau de son nom,
- D'introduire son lieu de rattachement, Olivet,
- De corriger un certain nombre d'articles des statuts, qui dans leur rédaction, interdisait à l'association de bénéficier de l'agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports,
- De corriger un problème de numérotation des articles existants depuis sa création.

## 3. Récapitulatif des modifications apportées

### 1° Modification du nom de l'association

Remplacement de « Rando Roller » en « Roller Olivet »

- En 3 points : article 1, article 3, article 12 + le titre et l'adresse mail de pied de page

### 2° Modification de certains articles

Modification d'une erreur de numérotation des articles :

- Présence de deux articles 7- le deuxième article nommé 7 devient 8, l'article 8 devient 9 jusqu'à l'article 14 qui devient 15

Ajout de « Ordinaire » :

- Article 4 – lignes 6, 12 et 20, article 7- lignes 6 et 13, article 10 – ligne 2, article 11 - lignes 3 et 4, article 12 – ligne 13, article 14 – ligne 5 et 9

Remplacement de « AG » par « AGO » :

- Article 7 – ligne 2 et 5, article 9 – ligne 2

Ajout de : « , situé à Olivet, »

- Article 3 - ligne 2

Ajout de : « , à l'initiative d'un certain nombre de ses membres, »

- Article 7 – ligne 2

Ajout de « , au scrutin secret, »

- Article 11 - ligne 2

Ajout de : « reflétant la composition de l'assemblée générale »

- Article 11 - ligne 2



## ASSOCIATION RANDO ROLLER

✉ 470, rue HEME, 45160 OLIVET

Mail [rollerolivet@neuf.fr](mailto:rollerolivet@neuf.fr)

Site <http://www.rollerolivet.info>

---

Ajout de « , à l'initiative d'un certain nombre de ses membres, »

- Article 11 - ligne 8

Ajout de « complète de toutes les recettes et de toutes les dépenses »

- Article 14 - ligne 1

Modification : Remplacement de « le gouvernement » par « le groupement »

- Article 14 – ligne 7

### **4. Vote**

En application des dispositions légales, l'Assemblée Générale Extraordinaire de ce 2 décembre 2011, consultée, a validé ces changements à l'unanimité des présents.

*A Olivet, le 2 décembre 2011*

*Le président  
Pascal Maraval*

*La secrétaire  
Marie Noëlle Chesnais*